

Partenaires ou parties intéressées?

Le processus SABC se bâtit de bas en haut, à partir de la collectivité, plutôt que de haut en bas, à partir du gouvernement et il met l'accent sur les partenariats communautaires. Il se bâtit sur la participation communautaire de nombreux secteurs et sur des partenariats entre tous les ordres du gouvernement. On confond souvent le concept de partenariats et celui de consultation communautaire ou de participation des parties intéressées. S'assurer que la collectivité élargie, ou à tout le moins les personnes qui sont touchées par nos actions participent au processus décisionnel est vital à la création et au maintien de services qui sont dirigés par la collectivité et adaptés aux besoins de sa population. Vu la quantité d'énergie, de temps, de confiance et d'engagement qu'il faut consentir pour entretenir des partenariats productifs, les groupes devraient choisir leurs partenaires avec grand soin.

Que peuvent apporter les partenaires? Laissez aller votre imagination!

Dons en espèce

- Produits
- Service/heures de travail
- Locaux
- Programmes d'employés bénévoles
- Consultation/conseils
- Commande groupée
- Se servir du nom du partenaire

Dons en argent

- Ponctuels
- Aide financière, renouvellement annuel
- Dons des employés
- Financement correspondant
- Prêts
- Promotion/parrainage d'activités
- Promotion liée à la cause

6. Comment faire pour entretenir les partenariats?

PLANIFIEZ VOTRE APPROCHE, MAIS ENTREPRENEZ AUSSI DES ACTIONS

AVISEZ TOUJOURS LES GENS CONCERNANT VOS ATTENTES

RESTEZ CENTRÉS SUR LES OBJECTIFS

TOUJOURS, ADOPTEZ UNE APPROCHE CONSENSUELLE DANS LA PRISE DE DÉCISIONS

EVITEZ DE REFUSER L'AIDE DE QUICONQUE. TOUS PEUVENT CONTRIBUER.

N'OUBLIEZ PAS D'HABILITER TOUS LES PARTENAIRES

AUSSI, RÉGLEZ LES PROBLÈMES À MESURE QU'ILS SE PRÉSENTENT. COMMUNIQUEZ!

REFUSEZ DE CÉDER AU TERRITORIALISME

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER VOS ENGAGEMENTS

ASSUREZ-VOUS DE SOULIGNER L'APPORT DE VOS PARTENAIRES

TÉMOIGNEZ PUBLIQUEMENT DE VOS RÉUSSITES.....CÉLÉBREZ!

SURTOUT, REMERCIEZ LES GENS QUI FONT PARTIE DE LA SOLUTION



Pour plus d'information,
communiquez avec:

Carol Gott

cgottfam@aol.com

1-866-424-0707

Jane Wilson

ruralvoices@xplornet.com

1-866-255-0687

Les personnes font les partenariats et non pas les organisations!

Les initiatives communautaires ont plus de succès lorsqu'elles font appel à des partenariats communautaires. Les partenariats vous aident à :

- Décupler vos capacités – à faire plus que vous ne feriez seuls
- Utiliser vos ressources limitées plus efficacement
- Créer de nouvelles façons de faire les choses
- Bâtir des services mieux adaptés aux besoins de votre population
- Promouvoir l'inclusion et à encourager la participation de tous
- Donner du poids à votre voix et à renforcer votre présence dans la collectivité

Il faut beaucoup de temps pour établir et entretenir des partenariats. Il faut du temps pour développer des liens de confiance envers des « étrangers » et établir de bonnes relations de travail. Il est important de se rappeler que ce sont les personnes qui font les partenariats, et non pas les organisations. Les organisations, et les gouvernements créent un environnement favorable ou défavorable au développement de partenariats en vertu de leurs politiques de travail et de leurs modalités de fonctionnement. Les partenariats servent à partager le pouvoir, mais ce pouvoir est rarement également partagé.

Principes des partenariats

- Engagement mutuel envers un but partagé
- Reconnaissance des forces de chacun des partenaires et acceptation de l'apport de chacun
- Responsabilités et prise de décision partagées
- Réalisation qu'il faut du temps, de l'énergie et des efforts pour développer et entretenir les partenariats
- Avantages pour tous les partenaires

Qui sont les partenaires dans votre collectivité?

- Secteur bénévole : clubs sociaux, organismes bénévoles, groupes confessionnels
- Secteur gouvernemental : municipal, provincial et territorial et fédéral
- Secteur des affaires : employeurs de toutes tailles (commencer là où vos participantes et participants travaillent)
- Secteur communautaire : parents, grands-parents, jeunes, médias, leaders communautaires
- Secteur public : collèges, universités, agences, hôpitaux, médecins, dentistes

Catégories de partenaires

Il y a deux catégories de partenariats dans une collectivité : les partenariats formels et les partenariats informels. Les partenariats formels sont formés de partenaires qui travailleront de concert avec vous autour de buts communs à trouver et à mettre en œuvre des solutions, et qui mèneront des actions en cours de route. Ces partenariats prennent beaucoup de patience et de temps à créer. Les partenaires informels sont ces personnes qui fournissent un service particulier à votre groupe sur une base ponctuelle ou occasionnelle, sans faire officiellement partie d'un processus. Habituellement, ces partenariats naissent d'une poignée de main, d'une conversation personnelle ou d'une demande écrite plutôt que d'une démarche formelle visant l'établissement d'un partenariat. Les partenaires ponctuels sont les entreprises qui fournissent un prix de présence lors d'une de vos activités, ou une église qui vous prête son sous-sol pour la tenue de votre assemblée publique. Ils ne tiennent pas nécessairement à établir une relation à long terme, mais il est important que vous reconnaissiez leur apport quel qu'en soit la portée.